

# **BUREAU EXECUTIF**

## **PROCES-VERBAL N°9 DU 17 FEVRIER 2010**

**SAISON 2009/2010**

**Présents :**

Mesdames : Valérie DELOUTRE, Virginie MOINEAU, Laurence LACHAISE

Messieurs : Jean-Paul ALORO, Serge DELOUTRE, André GLAIVE, David QUINTIN, Olivier SERRE, Jean-Marie SCHMITT

**Assistent :**

Madame : Chantal MAUVOIS

Messieurs : Laurent DANIEL, Jean-François MOLEY

**Excusés :**

Messieurs : Pierre JEANROT, Maurice BOISSEAU, Alain GRIGUER

---

### **1. INTERVENTION DU PRESIDENT**

#### 1.1 Errea Beach Volley

ERREA devrait nous faire prochainement une proposition pour les Equipes de France, les centres de formation et peut-être les académies.

#### 1.2 Compte-rendu Ice Media

Nous dénoncerons (ou renégocierons) dès que possible le contrat avec Ice Media. Serge DELOUTRE ayant négocié une grosse majorité de contrats par lui-même le Bureau Exécutif trouve excessif le montant à reverser à l'Agence.

#### 1.3 France TV

La réunion est reportée au 18 ou 19 Février.

#### 1.4 Compte-rendu AEG

Un rendez-vous avec AEG (groupe qui travaille beaucoup avec le Basket NBA et qui serait intéressé par 2 évènements en 2011) aura lieu le 5 Mars prochain avec Monsieur Jean-Paul ALORO et Serge DELOUTRE.

#### 1.5 Grandes salles

La commission va rendre ses travaux. Elle recommande la construction ou la rénovation de sept grandes salles multifonctionnelles (une de 20 000 places, une de 15 000 places, cinq de 10 000 places).

## 1.6 Entretien avec Monsieur Jean-Yves HERMENIER

Le rendez-vous avec Monsieur Jean-Yves HERMENIER s'est bien passé. Generali serait d'accord pour poursuivre jusqu'en 2012. Le partenariat maillot est en discussion. Ils seront associés à la Ligue Mondiale sur Paris et autour d'une opération spécifique à La Réunion. Une discussion est, également, engagée sur la prise en charge des primes des joueurs, jusqu'en 2012, par l'intermédiaire d'une assurance des primes.

La réponse de partenariat doit arriver courant Mars, et la signature serait effective avant fin Mars.

Une rencontre avec la CEV et Generali devrait être organisée.

## **2. ADOPTION DES PV**

### 2.1 PV de la CCEE n°7

Adopté après suppression de la liste des noms propres dans le point 8.

### 2.2 PV de la CCEE n°8

Adopté.

### 2.3 PV de la CCS n°6

Adopté.

### 2.4 PV de la CCS n°7

Le Bureau Exécutif décide de demander des explications complémentaires par rapport à la décision prise concernant le point 1.2, et refuse le tableau de structure de championnat sous cette forme. Le PV est à revoir.

### 2.5 PV de la CCSR n°3

Rejeté (explication du point 4.5.1 ; suppression du point 4.2 ; présentation des nouvelles dispositions de constitution des UGS).

### 2.6 Le PV de la CFA n°5

Présenté.

### 2.7 Validation comité des vœux

La composition du comité des vœux est validée par le Bureau Exécutif. Ce comité devra se réunir avant le 25 Mars 2010.

## **3. POINT FINANCIER**

### 3.1 Point financier

La Commissaire aux Comptes a lancé une procédure d'alerte. Elle souhaite que les outils soient mis en place pour que le plan de redressement de la FFVB puisse être suivi avec une rigueur excessive dans le fonctionnement financier.

### 3.2 Rapport de la Directrice Administrative et Financière sur le fonctionnement de la comptabilité

### 3.3 Organisation fonctionnement, secteur financier

### 3.4 Flandres moratoire

Un administrateur financier sera nommé afin de faire un audit. La Directrice Administrative et Financière sera chargée de cette mission.

## **4. AFFAIRES INTERIEURES**

### 4.1. Fonctionnement

La question du télétravail a été posée par un certain nombre de salariés. La Directrice Administrative et Financière est chargée d'étudier la question avec le Secrétaire Général et de faire des propositions au Bureau Exécutif.

Les Bureaux Exécutifs pléniers seront prévus pour l'ensemble de la saison afin de prévoir au plus tôt les déplacements de ses membres.

Il est rappelé que les administrateurs ne pourront pas être remboursés s'ils ne disposent pas d'un ordre de mission ou d'une convocation à une réunion. Il est par ailleurs demandé aux administrateurs fédéraux et aux salariés de demander leurs billets d'avion au minimum un mois avant et quinze jours pour les billets SNCF.

### 4.2. Conseil National des Ligues

Le Conseil National des Ligues était un projet fort de la nouvelle équipe. Le Bureau Exécutif se réjouit que le Conseil National des Ligues se mette enfin en marche. Trois de ses membres représenteront le Conseil National des Ligues lors du prochain Comité Directeur Fédéral.

### 4.3. Compte-rendu Ligue de Champagne-Ardenne

André GLAIVE et le Directeur Technique National ont rencontré la Ligue Régionale de Champagne-Ardenne. Cette rencontre a permis de rappeler les objectifs de l'équipe fédérale et d'échanger sur les projets et les difficultés que rencontre la Ligue.

### 4.4. Compte-rendu Ligue de Bourgogne

Une rencontre de Serge DELOUTRE, André GLAIVE et du Directeur Technique National avec le Conseil Régional, en marge de la rencontre avec la Ligue, a permis de faire le point sur les attentes des institutionnels (solidarité, sport-santé et cohésion social).

### 4.5. Compte-rendu Ligue Ile-de-France

La Ligue Régionale d'Ile-de-France est toujours sans cadre d'Etat affecté. André GLAIVE et le Directeur Technique National recherchent avec la Ligue les moyens de répondre à cette difficulté (un partenariat avec le Creps de Châtenay-Malabry est à l'étude).

### 4.6. Mise en route du Comité Directeur Fédéral de Mérignac

L'ordre du jour du Comité Directeur Fédéral de Mérignac sera validé dans la semaine. Ordre du jour du Bureau Exécutif de 13h30 à 17h00 / 17h30 – rencontre Ligue / 20h00 dîner suivi du Comité Directeur Fédéral.

#### 4.7. Groupe statuts

Deux chantiers doivent être ouverts avant la fin de la saison, statuts et modes de scrutin (type d'élection, désignation des délégués, règlement des licences).

André GLAIVE travaillera avec le Conseil National des Ligues sur la mise en place d'un groupe de travail sur la nouvelle gouvernance fédérale.

### **5. SECTEUR FEMININ**

#### 5.1 Ligue B Féminine

Nous devons, à la demande du Ministère, nous positionner sur la gestion de la Ligue B Féminine. Le Ministère demande à la FFVB de prendre en charge l'organisation et la gestion de cette nouvelle poule. Le Bureau Exécutif acte que la nouvelle division s'appellera Fédérale Féminine.

Fin 2011, un bilan sera fait sur la gestion et l'organisation de cette nouvelle division.

Le Bureau Exécutif acte le projet de création d'une cellule élite fédérale rattachée à la Commission Centrale Sportive comprenant des représentants de la CCS, la CCSR, la LNV et la DNACG Fédérale.

### **6. DTN**

#### 6.1 Compte-rendu Ministère – La Réunion

Compte-rendu + courriers joints.

#### 6.2 Dossier BARIC

Suite au dernier Bureau Exécutif, André GLAIVE rappelle que le premier avis de non-conformité de l'entraîneur a été notifié le 8 Décembre 2008, envoyé le 26 Décembre de la FFVB.

Le procès-verbal indiquant précisément le nom de l'entraîneur en question apparaît dans un procès-verbal de Janvier 2009.

Le Bureau Exécutif propose donc que l'amende de 9 100 euros soit diminuée de 3 520 € (jusqu'à la date de notification) soit 5 580 €.

A ce sujet, voir la proposition de la CCEE dans le PV n°8, point 4.

Le Bureau Exécutif souhaite que la LNV et la CCEE travaillent ensemble avant le commencement de la saison afin de valider les qualifications entraîneurs.

La CCEE indique que 93 % des entraîneurs sont aujourd'hui en conformité contre 75 % la saison dernière.

#### 6.3 Appel Volleyades

Le retour de l'appel à candidature est le 20 Mars.

Petite modification, par rapport à la dernière réunion, les Ligues Régionales (ou Comités Départementaux) peuvent se positionner pour 2011 et/ou 2012.

#### 6.4 FIVB

La FFVB a été choisi par la FIVB pour représenter la France aux Jeux Mondiaux de la Jeunesse.

## **7. HAUT-NIVEAU – DEVELOPPEMENT**

### **7.1 Statuts Collectif Volley Générations Responsables**

Les statuts sont prêts. La première réunion de constitution de l'association doit se dérouler fin Février, permettant d'envoyer le dossier de constitution de l'association à la préfecture.

## **8. LNV**

### **8.1 Information du Président**

Le Président Jean-Paul ALORO attire l'attention du Bureau Exécutif sur la fin de contrat d'apprentissage de la personne chargée du suivi de la DNACG. Le Bureau Exécutif rappelle son engagement à prendre en charge la partie du salaire répondant à ses missions.

Le Bureau Exécutif souhaite, en cas de joker médical, autoriser les clubs à puiser dans leurs équipes réserves, sous certaines conditions, sans « brûler » ces joueurs. Le Bureau Exécutif demande à la CCSR de faire une proposition de texte à ce propos.

ERREA a signé un partenariat de 4 ans avec la LNV concernant notamment les Bill Boarding.

Un accord avec la Ligue Nationale de Football dans le cadre de l'organisation de la finale de la Coupe de la ligue de Football et de la Coupe de France Féminine de Volley-Ball.

Le Président Jean-Paul ALORO rappelle le souhait de la LNV que les dates de finale de Coupe de France soient bloquées pour les autres matchs fédéraux.

### **8.2 Coupe de France**

Le Président confirme que la finale sera organisée en 2010 et en 2011 par la LNV. Il n'y aura pas de financement de la FFVB en 2011.

A acter :

- le club le moins bien classé reçoit

Le Président,  
Serge DELOUTRE

Le Chargé de Mission auprès du Secrétaire Général,  
Olivier SERRE

### **DESTINATAIRES :**

Liges Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer/Comités  
Départementaux/Membres du Comité Directeur Fédéral/Membres des  
Commissions Centrales/Direction Technique Nationale/Autre diffusion